

HONORAIRES AGENCE

Gestion

Nos honoraires s'entendent HORS TAXES
Il convient d'y ajouter le taux usuel de la TVA soit 20,00 %

Gestion : 6,00 % sur les encaissements
Garantie Loyers impayés : 2,50 % sur les encaissements

Location

LOCAUX D'HABITATION OU MIXTE - RESIDENCE PRINCIPALE					
A la charge du bailleur				A la charge du locataire*	
	Entremise et Négociation	Visite	Etat des lieux	Visite Frais de dossier Rédaction du bail	Etat des lieux
Jusqu'à 50,00 m ²	3,00 TTC / m ²	10,00 TTC / m ²	3,00 TTC / m ²	Zone très tendues : 12,00 TTC / m ²	3,00 TTC / m ²
A partir de 50,00 m ²	3,00 TTC / m ²				
				Autres zones : 8,00 TTC / m ²	

* Plafonds TTC définis par décret. Le montant payé par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui payé par le bailleur.

REMUNERATION (pourcentage appliqué sur le montant du loyer annuel net de charges)

Locaux à usage commercial ou industriel	Locaux à usage professionnel
10,00 % loyer annuel	10,00 % loyer annuel
<input checked="" type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Bailleur	<input checked="" type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Bailleur

Conformément aux usages et sauf convention expresse différentes entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-dessus.

Transaction

Nos honoraires à la charge de l'acquéreur
Nos honoraires s'entendent TOUTES TAXES COMPRISES.

Appartements, maisons et terrains

De 0 à 150.000,00 €	Forfait de 8.000,00 €
De 150.001,00 € à 250.000,00 €	5,50 %
De 250.000,00 € à 350.000,00 €	4,50 %
De 350.000,00 € à 450.000,00 €	4,00 %
Au-delà de 450.001,00 €	3,50 %

Box ou garage

1.500,00 €